



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L' AISNE

Dossier de presse

Lutte contre l'insécurité routière : piétons et deux-roues motorisés en ligne de mire

Avec 19 tués sur les routes du 1^{er} janvier 2012 au 31 juillet 2012, l'insécurité routière reste un enjeu de sécurité majeur dans le département de l'Aisne.

L'analyse accidentologique révèle une **vulnérabilité particulière des piétons et des deux-roues motorisés**. En 2011, 6 conducteurs de deux-roues motorisés et 3 piétons ont trouvé la mort sur les routes du département.

Un constat qui justifie le renforcement des contrôles routiers par les forces de police et de gendarmerie, tel que celui auquel participe aujourd'hui le Préfet à Soissons, aux côtés des fonctionnaires de la direction départementale de la sécurité publique de Soissons.

- P. 2 ► **Sécurité routière : depuis le début de l'année, des données fragiles mais encourageantes**
- P. 3 ► **Deux-roues et insécurité routière**
- P. 4 ► **Piétons : une vulnérabilité particulière**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Bureau de la communication interministérielle - Cabinet - Préfecture de l'Aisne -
2 rue Paul Doumer 02010 Laon Cedex
Contacts 03.23.21.82.15 ou 82.18 ou pref-communication@aisne.gouv.fr

Sécurité routière : depuis le début de l'année, des données fragiles mais encourageantes

► Un bilan chiffré

Depuis le début de l'année, le nombre d'accidents corporels recensés dans l'Aisne s'établit à 152, soit une baisse de 30,90 % par rapport à 2011 (220 accidents).

Parmi ces accidents, 19 ont entraîné la mort, soit 12,5 % du total.

A noter également que depuis le début de l'année, 180 personnes ont été blessées. Par rapport à la même période en 2011 où 279 personnes avaient subi des blessures suite à une collision, la baisse est significative : **- 35,48 %**.

Le nombre de victimes de l'insécurité routière dans le département reste élevé, et les résultats enregistrés depuis ce début d'année demeurent fragiles.

| | Janvier - Juillet 2012 | Janvier - Juillet 2011 | Evolution |
|-------------------|------------------------|------------------------|-----------|
| Accidents | 152 | 220 | - 30,90% |
| Tués (22 juin) | 19 | 33 | - 42,42% |
| Blessés | 180 | 279 | - 35,48% |

► Principales causes

Au cours des sept premiers mois de 2011, la vitesse était la première cause retenue dans les accidents mortels (36 % des collisions mortelles) suivie de près par l'alcool et les stupéfiants (32% des collisions mortelles).

En 2012, les sept premiers mois sont particulièrement marqués par la recrudescence des accidents corporels et mortels avec conduites addictives, à savoir :

**22 % des collisions mortelles
42 % des collisions corporelles**

Dans le département de l'Aisne, l'imprudence est la première cause retenues pour les accidents mortels suivie par l'alcool et les stupéfiants.

La conduite addictive est la première cause d'accident pour les collisions corporelles.

Deux-roues et insécurité routière

► Depuis 2007, une attention particulière portée aux deux-roues

Depuis 2007, l'objectif affiché était de diviser par deux le nombre d'accidents mortels impliquant un **deux-roues**.

A cet égard, l'Aisne est sur la bonne voie, mais a encore des progrès à accomplir. On recensait dans le département **6 conducteurs de deux-roues tués en 2011**, contre 11 en 2010 et 17 en 2007.

Cette embellie des chiffres de la sécurité routière depuis le début de l'année dans notre département profite également aux deux-roues. **Sur les 7 premiers mois de l'année, 2 deux-roues ont été mortellement blessés contre 3 sur la même période en 2011 et 8 en 2010.**

Parallèlement, le nombre de blessés et le nombre d'accidents sont stables : **depuis le début de l'année, le nombre d'accidents corporels recensés impliquant les deux-roues dans l'Aisne s'établit à 59 en 2012 contre 57 à 2011.** De même, 64 conducteurs de deux roues ont été blessés contre 67 en 2011.

La lutte contre l'insécurité routière nécessite l'implication de chacun, partout et tout le temps. Rappelons que sur les routes, le comportement des conducteurs est la première source de danger.

► Principales causes

Au cours des 7 premiers mois de 2011, le refus de priorité était la première cause retenue pour les accidents corporels (23 % des collisions) suivi par l'imprudence (19 % des collisions) et par l'alcool et les stupéfiants (19 % des collisions).

En 2012, les 7 premiers mois, les accidents corporels ont été causés par l'imprudence (36% des collisions) , le refus de priorités (25 % des collisions) et l'alcool et les stupéfiants (14% des collisions).

Piétons : une vulnérabilité particulière

► L'enjeu piéton dans l'Aisne

Enfin, l'Aisne fait face à un enjeu spécifique, ne figurant pas dans les objectifs ministériels : il s'agit des **accidents corporels impliquant des piétons**. En 2007, on recensait ainsi 54 accidents corporels impliquant au moins un piéton (soit 13,33% du total), pour un bilan de 6 piétons tués. En 2011, 3 piétons tués (2 piétons tués en 2010) : la marge de progression reste importante.

L'accidentologie des sept premiers mois de l'année témoigne à nouveau de l'importance de l'enjeu piéton dans notre département. En effet, **2 piétons ont été tués sur les routes de l'Aisne depuis le début de l'année.**

Le 29 janvier 2012, un accidents est survenu à Soissons, qui a causé la **mort d'un piéton** et s'expliquent par **l'imprudence de ce dernier**.

Un constat qui appelle un renforcement des efforts de prévention ciblés de la part des services en charge de la sécurité routière, et notamment des forces de police et de gendarmerie.